

Les réunions AESH à l'initiative de FO sont nombreuses. Ce qui s'exprime, c'est un profond ras-le-bol. « *Ce n'est plus possible !* » dit l'une d'entre elle dans une réunion à Metz.

C'est cette colère qui s'est exprimée le 26 janvier mais aussi le 8 avril, qui a réuni plusieurs milliers de manifestants.

115 000 AESH sont employés par l'Education nationale. Ces personnels veulent être intégrés à un statut de la fonction publique.

Ils ne veulent pas d'un salaire amputé. Il y a urgence à augmenter les salaires, ce qui passe par la reconnaissance du temps de travail moyen de la profession comme un temps plein.

Les AESH ne veulent pas des PIAL qui est un outil de gestion de la pénurie des ressources.

Le PIAL se combine avec l'objectif de réduire le nombre de places et de personnels dans les établissements spécialisés. Derrière la mutualisation de l'accompagnement, c'est une dégradation insupportable des conditions de travail et de vie pour les personnels AESH. Pour les élèves, ce sont des notifications MDPH non respectées.

Lorsque l'enfant n'a pas d'accompagnant, le professeur se retrouve démuné, avec des classes dont les effectifs sont de plus en plus lourds.

La FNEC FP-FO a été reçue en audience par la DGRH. Le ministère a mentionné que des mesures étaient prévues dans le cadre du projet de loi de finances 2022. Il a reconnu que la gestion de 115 000 personnels sans statut était très complexe. Il a indiqué que la question du statut n'était pas à l'ordre du jour puisque les mesures actuelles vont dans le sens inverse (fusion des corps, augmentation du recrutement contractuel.)

Le Président Macron prétend faire du handicap sa priorité. Or, les mesures prises par son gouvernement aboutissent à ce qu'on est obligé de nommer par son nom : de la maltraitance institutionnelle.

Personnels, familles et élèves paient durement le prix de l'inconséquence d'un ministre qui rend des centaines de millions d'euros alors que les besoins sautent aux yeux de tous.

Pour la FNEC FP-FO, la création d'un statut des AESH est une nécessité.

La FNEC FP-FO, la FSU, la CGT éducation, le SNALC, le SNCL-FAEN, SUD éducation appellent à une grève nationale le 3 juin. « *Elle appelle l'ensemble des personnels de l'Education nationale à se joindre à cette journée de mobilisation aux côtés des AESH.* »

La FNEC FP-FO invite les personnels à poursuivre les réunions et les AG, dans l'unité la plus large, avec les parents d'élèves quand c'est possible pour dresser la liste des revendications et préparer la grève du 3 juin, y compris en posant la question des suites de la mobilisation.

Le ministre doit répondre aux revendications des personnels : un vrai statut, un vrai salaire, versement des primes REP, REP+ et informatique, 183€ d'augmentation indiciaire immédiate comme les personnels hospitaliers, un temps plein à 24h pour tous les personnels qui le souhaitent, recrutement massif de personnels à la hauteur des besoins.